



BOUALEM SANSAL, UN ITINÉRAIRE EXEMPLAIRE.

Le 25 septembre 2020 demeurera une date majeure dans l'histoire de notre Académie puisque, ce même jour, celle-ci a accueilli, en tant que membres associés, deux écrivains majeurs du monde francophone qui honorent notre institution : Alexandre Najjar et Boualem Sansal. Né le 15 octobre 1949 à Theniet El Had en Algérie, Boualem Sansal est l'un des romanciers et essayistes francophones les plus brillants, les plus profonds, les plus chers à notre cœur. Comme Alexandre Najjar, il appartient à un pays particulièrement cher à la France, à travers les aléas de l'histoire et de la politique.

1. La genèse d'une pensée libre et originale.

Qu'il soit permis de rappeler quelques-unes des étapes de la genèse d'une pensée libre et exemplaire. Boualem Sansal est né dans les monts de l'Ouarsenis ; son père d'origine marocaine, est issu d'une famille du Rif au Maroc, puis s'installe en Algérie. Sa mère Khdidja Benallouche a reçu une instruction et une éducation soignée. Boualem Sansal passe une partie de son enfance dans le quartier Belcourt en Alger. Boualem Sansal connaît d'abord le cursus d'un ingénieur de haut niveau : École nationale polytechnique d'Alger, École nationale des télécommunications de Paris, doctorat en sciences économiques, enseignant puis chef d'entreprise et haut fonctionnaire du ministère de l'industrie algérien.

Dans l'exercice de ses fonctions il fait la rencontre de Rachid Mimouni (1945-1995) qui devient son ami et l'encourage à écrire. L'assassinat de Mimouni en 1995, constitue un tournant de sa carrière, car B. Sansal s'engage dès lors, dans la voie d'un immense effort d'écriture. Désormais, pour lui, il s'agit, en pleine « décennie noire » de faire front au terrorisme islamiste ainsi que de comprendre ce qu'a conduit son pays à l'impasse politique et économique et à la montée de l'islamisme.

En 1999, il publie son premier ouvrage, *Le Serment des Barbares*¹. Mis en chantier dès 1997, c'est un succès en librairie. Au printemps 2000, il est invité au festival du premier roman à Chambéry, puis l'été suivant au festival « Les Nuits et les Jours » de Querbes.

¹ SANSAL Boualem, *Le Serment des barbares*, Paris, Gallimard, « Folio » no 3507 – prix du premier roman 1999, prix Tropiques 1999.



Devenu un écrivain connu en France et en Allemagne, en 2009, il est rescapé du séisme meurtrier qui touche sa région Boumerdès. Porté disparu, il est retrouvé grâce à un appel lancé par la télévision algérienne. La même année, il publie son troisième roman, *Dis-moi le paradis*², description de l'Algérie post-coloniale. Le personnage principal, Tarik, y fait la rencontre d'une série de personnages. Le ton est très critique envers le pouvoir algérien, notamment Boumédiène. Parce qu'il critique la corruption de l'industrie et de la politique, l'incapacité à gérer le chaos consécutif à l'indépendance, y attaque les islamistes et dénonce l'arabisation de l'enseignement, cela lui vaut d'être limogé sous le prétexte de son absence constante et des déplacements à l'étranger.

2. Un grand écrivain francophone entièrement voué à son œuvre.

Désormais, il se voue entièrement à l'écriture. En 2005, il écrit *Harraga*³, (« brûleur de route », surnom que l'on attribue à ceux qui partent d'Algérie, souvent en radeau et dans des conditions dramatiques, pour tenter de passer en Espagne). Un an plus tard, il publie *Poste restante, Alger* !⁴ Suite à cette lettre ouverte à ces compatriotes, il est objet des menaces et d'insultes. Pourtant, il décide de rester en Algérie. Il écrit encore, en 2007, *Petit éloge de la mémoire*⁵, qui raconte l'aventure berbère.

En janvier 2008, il publie *Le Village de l'Allemand*.⁶ Le livre décrit l'histoire du SS Hans Schiller, inspirée d'un destin réel. En effet, ce SS a fui en Égypte après la défaite allemande, puis aida l'Armée de libération pour devenir un héros de guerre, avant de se retirer dans un petit village perdu. Boualem Sansal y dénonce la Shoah et l'antisémitisme anti-juif.

2014 constitue pour lui, l'année de la consécration. En effet, il est primé au salon du livre de Francfort, où sont honorés des personnalités qui, par leur activité littéraire, scientifique

² SANSAL Boualem, *Dis-moi le paradis*, Paris, Gallimard, coll. « Blanche » (ISBN 978-2-0707-6772-4), 2003.

³ SANSAL Boualem, *Harraga*, Paris, Gallimard, « Folio » no 4498, 2005.

⁴ SANSAL Boualem, *Poste restante : Alger : lettre de colère et d'espoir à mes compatriotes*, Paris, éd. Gallimard, « Folio » no 4702, 2006.

⁵ SANSAL Boualem, *Petit Éloge de la mémoire : Quatre Mille et Une Années de nostalgie*, Paris, éd. Gallimard, « Folio » no 4486, 2007.

⁶ SANSAL Boualem, *Le Village de l'Allemand* ou *Le Journal des frères Schiller*, Paris, Gallimard – grand prix RTL-Lire 2008, grand prix de la francophonie 2008, prix Nessim-Habif (Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique), prix Louis-Guilloux.



et artistique, ont servi de manière significative la progression des idées pacifistes. Il est aussi au salon du livre de Jérusalem, participation qui lui vaut de nombreuses critiques dans le monde arabe. Grand ami de la France, il s'interroge en effet, en 2018, sur ce « Nouvel Antisémitisme » en France, dans l'ouvrage du même nom dirigé par Philippe Val.

En 2024, il obtient la nationalité française, par décision du Président Emmanuel Macron. Il cherche alors à s'établir en France où son épouse, gravement malade, est hospitalisée. Mais, cette même année, le 16 novembre, il est arrêté par la police algérienne. S'appuyant sur une ordonnance prise à l'époque du Hirak, le gouvernement algérien l'inculpe sous le motif « d'actes terroristes et subversifs », à savoir sa déclaration à propos de la frontière algéro-marocaine. Le 11 décembre suivant, la chambre d'accusation rejette une demande d'appel de sa détention et maintient son incarcération, et, ceci, en dépit de son état de santé précaire. En effet, il est atteint d'un cancer. Son avocat français, François Zimeray, n'ayant pu obtenir son visa d'entrée en Algérie, le 17 février 2025, Boualem Sansal entame une grève de la faim. S'ouvre alors un épisode tragique pour lui d'abord, mais aussi de façon plus large pour la liberté de penser et d'agir.

Depuis le 16 novembre 2024, la diplomatie française, qui relève, par tradition constitutionnelle du « domaine réservé du Président de la République » n'a rien pu obtenir des autorités algériennes. En effet, le premier juillet 2025, la cour d'appel d'Alger a confirmé la peine prononcée en première instance contre Boualem Sansal, à savoir cinq ans de prison ferme et 500 000 dinars d'amende (3 500 euros). Certes, le premier ministre de l'époque, François Bayrou, s'est inquiété de la santé du prisonnier et le ministre des Affaires Étrangères a appelé à la clémence et « à une sortie de crise rapide, humanitaire et digne ». C'est dans l'espoir d'une grâce du Président algérien Abdelmadjid Tebboune que l'écrivain et son avocat-maitre Pierre Cornut-Gentille ont accepté de ne pas se pourvoir immédiatement en cassation, cette grâce pouvant intervenir le 5 juillet 2025 jour de la fête nationale algérienne.

Or le décret présidentiel algérien le 5 juillet, qui concernait pourtant 6 800 détenus graciés, a exclu de façon explicite tout prisonnier condamné pour atteinte à « l'unité nationale ». Boualem Sansal et son avocat avaient encore jusqu'au 10 juillet pour engager le pourvoi, dont l'on ne sait pas s'il a pu être déposé, compte tenu du vain espoir d'une grâce accordée, à cette même date. Voici donc que le piège s'est refermé sur notre éminent confrère.

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - secretaireperpetuel@academiedoutremer.fr



L'objectif de la séance exceptionnelle du vendredi 11 avril 2025 est de manifester notre amitié et notre solidarité à Boualem Sansal, l'un de nos académiciens, mais aussi, et surtout, de renouveler notre appel à la libération de Boualem Sansal, immense écrivain francophone, aussi vivement attaché à la liberté à la démocratie qu'à l'avenir de son pays natal l'Algérie et qui honore notre Académie. Cette libération doit être immédiate et inconditionnelle. En effet, son œuvre constitue un bien commun de l'humanité. La peine de cinq ans qui le frappe, comme l'amende à lui infliger sont sans fondement.

Dominique Barjot,
Secrétaire Perpétuel de l'Académie
des sciences d'outre-mer
avec la collaboration de Sara de Unamuno.

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - secretaire.perpetuel@academiedoutremer.fr